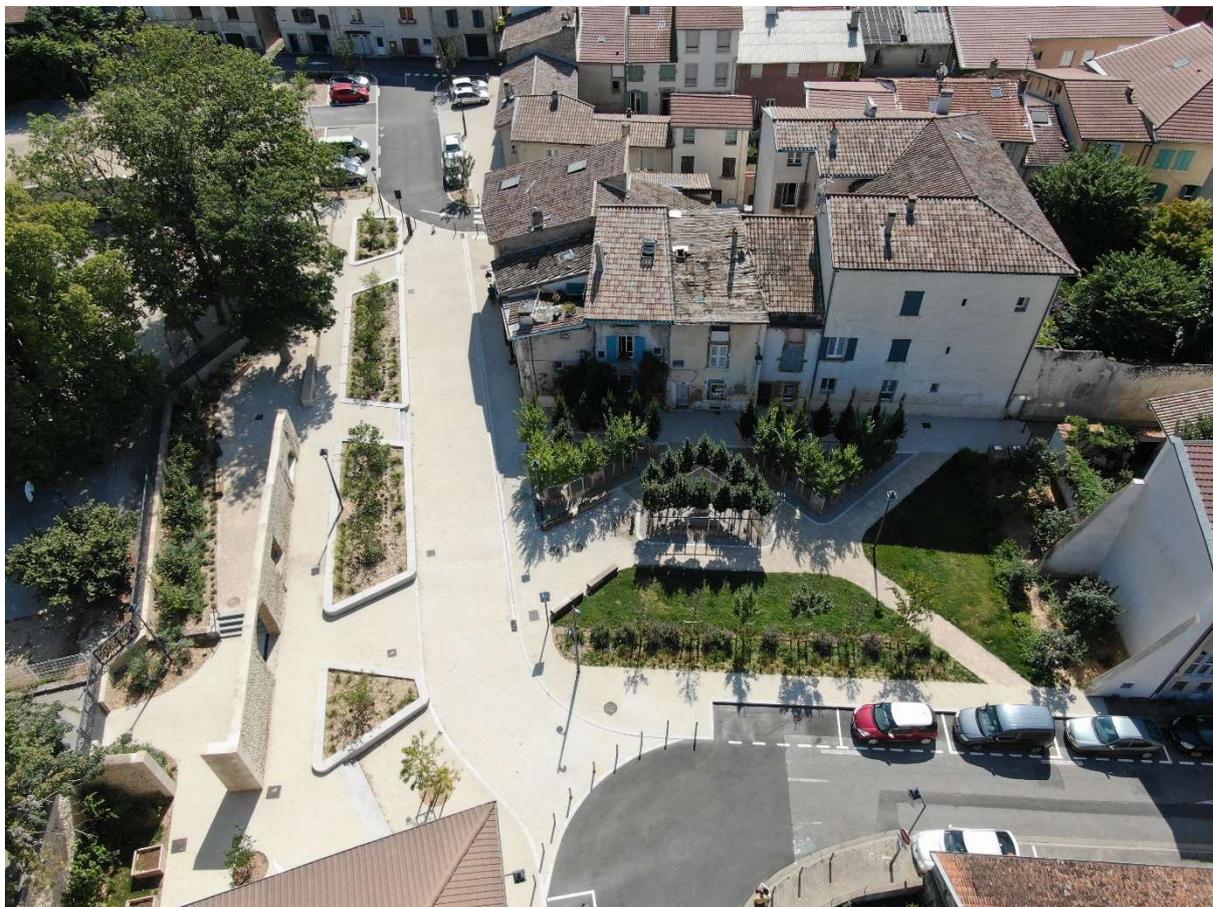


Inauguration de la place du Chapitre et du square Christiane Hennetin

Le projet d'aménagement de la place du Chapitre s'inscrit dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).



Vue d'ensemble de la place du Chapitre après travaux - @ Ville de Romans

SOMMAIRE

Le secteur de la place du Chapitre avant travaux.....	p.3
Points négatifs / points positifs	
Rappel des enjeux et des orientations.....	p.4
Le projet dans ses grandes lignes.....	p.5
Qui était Christiane Hennetin ?.....	p.6
Quelques chiffres.....	p.6
Budget global de l'opération.....	p.6
Soutiens financiers	p.7
Rappel du déroulé du chantier.....	p.7
Les entreprises.....	p.7
Nouvelle dénomination des voies après travaux.....	p.7
Nouveau plan de circulation après travaux.....	p.8

Le secteur du Chapitre avant travaux

➤ Les points négatifs

Situé au cœur du centre historique, le secteur Chapitre était un espace enclavé et étiré, ce qui rendait compliqué son aménagement.

L'espace public existant était très minéral et essentiellement dédié aux voitures.

Relativement dégradé, il laissait peu de place à la vie de quartier, et les quelques bâtis existants étaient peu attractifs.



Chapitre : de la voirie, du stationnement...



...une place pour les piétons très limitée

➤ Les points positifs

Il existait une vie de quartier (groupe scolaire Saint-Just, Maison de quartier, tissu résidentiel). Le secteur présentait par ailleurs des opportunités d'ouverture de l'espace public : friche Musselon, démolition du bâti sud de l'ancienne gendarmerie, projet de réhabilitation du bâti nord.

Rappel des enjeux et des orientations

➤ Les enjeux du projet

- Créer un lieu confortable, sécurisé et convivial, adapté aux usagers du site ;
- Inscrire cette place dans les parcours piétons et touristiques du centre historique.

➤ Les grandes orientations

- **Apaiser** l'espace public, restituer des lieux de rencontres confortables, conviviaux, générateurs de nouveaux usages ;
- **Requestionner** les limites, les dimensions et l'utilisation des espaces publics ;
- **Sécuriser** le parvis et les accès de l'école ;
- **Végétaliser** les espaces publics, réduire l'imperméabilisation des sols, créer des îlots de fraîcheur ;
- Conserver et **mettre en valeur** les éléments patrimoniaux de la place.



©Emma Sammiez – Ville de Romans – Vue depuis le square Christiane-Hennetin

Le projet dans ses grandes lignes

- **Piétonnisation** d'une partie de la rue du Chapitre, permettant la création d'un véritable parvis pour l'école et pour la Maison de quartier, ainsi qu'une continuité avec le nouveau square Christiane Hennetin. Cela induit une évolution, sur le secteur, du plan de circulation (cf. p.8).
- Création d'un **parcours végétal** avec plantation d'une allée d'arbustes, assortis de plantes aromatiques. Il est situé au nord du mur en galets existant (dans lequel des ouvertures ont été pratiquées), sur un espace intégré dans le domaine public. La cour de l'école a été délimitée par un nouveau muret surmonté d'une clôture.
- Abaissement d'une partie du mur en galets à une hauteur de 90 cm et création dans son prolongement (côté Est), d'un muret d'une hauteur de 45 centimètres qui peut servir d'assise.
- Création de **plates-bandes**, en pierre calcaire, **plantés d'arbres** (arbres de Judée), au nord de la rue du Chapitre devenue piétonne sur sa partie Est.
- Démolition de l'ancien lavoir donnant place, pour partie, à un **espace potager** composé d'une haie d'arbustes fruitiers et de trois bacs potagers.
- **Reconfiguration de 11 places de stationnement** dont 1 place pour personne à mobilité réduite, aménagées avec des **pavés drainants** en surface et des **tranchées drainantes** sous leur emprise.
- **Transformation de la friche Musselon en square**. Dénommé square Christiane Hennetin, il comporte deux îlots plantés de pelouse et d'arbres ainsi que trois « **îlots cabanes** » constituées par une plantation dense de grands sujets avec, au sein, des **aménagements en bois et rochers dédiés aux jeux** pour enfants.



©Ville de Romans

Qui était Christiane Hennetin, dite Yanouch ?

Née Aimot d'une famille de chercheurs, Christiane Hennetin a vu le jour à Paris en octobre 1946. En 1969, elle épouse Francis Hennetin, ouvrier en bâtiment. Ensemble, ils auront quatre enfants et de nombreux petits-enfants mais en élèveront également une douzaine d'autres, placée sous la responsabilité de la DDASS.

Arrivés à Romans en 1979, ils fondent, notamment, une coopérative ouvrière dans la filière du bâtiment. Tous deux militent activement dans des mouvements de solidarité et d'entraide envers les publics fragiles.

En 1995, Christiane, que ses amis surnomment Yanouch, se présente aux municipales dans l'équipe d'Henri Bertholet et devient conseillère municipale déléguée à la vie participative. Très investie, proche des gens, cette véritable élue de terrain prend son rôle très au sérieux.

En 2008, elle ne se représente pas et devient présidente de la Maison de quartier Saint-Nicolas où elle œuvrera sans relâche, des années durant, au service des plus défavorisés. Femme d'ouverture et de dialogue, cette militante associative n'aura de cesse, en effet, de se battre en faveur de la culture pour tous.

Le 9 décembre 2019, la maladie, hélas, l'emportera. Elle avait 73 ans. Lors de ses obsèques, sa famille, dans son avis de décès, avait suggéré à ceux qui le souhaitaient que des arbres soient plantés en sa mémoire. La dénomination de ce square, planté d'arbres et situé à deux pas de la Maison de quartier Saint-Nicolas où elle a tant œuvré, constitue à cet égard un bel hommage.

Quelques chiffres

- 3 000 m² de périmètre
- 1 000 m² de surface désimperméabilisés dont 800 m² d'espaces végétalisés
- Près 100 arbres sur l'emprise du projet

Budget global de l'opération

1 207 000 € HT pour l'aménagement de place du Chapitre dont le square Christiane-Hennetin
- A cela s'ajoute **143 000 € HT** pour la démolition du bâtiment sud de l'ancienne gendarmerie

Soutiens financiers

555 000 € HT de l'ANRU et du Groupe Action Logement

139 500 € HT du Département La Drôme

88 000 € HT de Valence Romans Agglo



Le projet Chapitre a également bénéficié d'une intervention du SDED, dans le cadre d'une convention signée avec la Ville, d'une intervention de Valence romans Agglo pour les travaux d'assainissement préalable à l'aménagement de la nouvelle place et les travaux d'éclairage, ainsi que d'une intervention de GRDF pour le renouvellement du réseau gaz, préalablement aux travaux d'aménagement.

Rappel du déroulé du chantier

- Janvier-Mai 2022 – Démolition du bâtiment sud de l'ancienne gendarmerie – Ville de Romans
- Juin-Juillet 2022 – Intervention sur les réseaux d'assainissement rue Bistour – VRA Assainissement
- Octobre 2022 – Intervention sur les réseaux d'assainissement rue du Chapitre – VRA Assainissement
- Fin mars-Mi-avril 2023 – Renouvellement du réseau de gaz rues de Royans et du Chapitre, secteur est – GRDF
- Fin juin-Début août 2023 – Renouvellement du réseau de gaz rues Musselon et du Chapitre, secteur ouest – GRDF
- Septembre 2023 – Mai 2024 – Travaux d'aménagement de la place du Chapitre – Ville de Romans

Les entreprises

- Maîtrise d'œuvre : groupement SEURA - Atelier LD
- Entreprises travaux : Routière Chambard, Cheval Paysage et Cheval Restauration Patrimoine

